23

# LE CONGE' DONNE' PAR le Roy à ſes ſeruiteurs & domeſtiques de la Religiõ pretenduë Reformée.

*Auec les cauſes & motifs de ceſte reſolution*

---

M. DC. XXII.

# LE CONGE' DONNE' *par le Roy à ses seruiteurs et domestiques de la Religion pretenduë reformée, auec les causes et motifs de ceste resolution.*



Epuis que le soupçon prend pied dans vne armée, &que le Souuerain commence à douter des pratiques de ses gẽs, on ne peut mettre vne entreprise à chef auec asseurance: car l'incertitude & la defiance enfantent la craincte dans le cœur du general, qui n'ose librement declarer ses intentions, veu que sa prudence luy faisant croire que s'il euapore

ſes conſeils, l'entrepriſe ſera deſ-
couuerte, cela luy fait ſouuent
vſer la pointe de ſes deſ-
ſeins.

La fidelité de pluſieurs de la
religion pretenduë reformée
eſt grandement à loüer, car de-
puis que le Roy a commencé
la guerre des rebelles, pluſieurs
de leur party & des plus creſtez
ſe ſont venus mettre à l'abry
des coups ſoubs l'eſtendars de
ſa Maieſté (auſſi ne pourroient-
ils trouuer lieu de refuge plus
aſſeuré:) Le Roy leur a tou-
ſiours teſmoigné auec quel vi-
ſage il reçoit ceux qui ſe iettent
de ſon coſté, & combien il che-
rit ceux qui luy ſont fidels ſub-
iects.

Mais comme il a veu que quelques vns abuſoient de cecy, & que ſous couleur de ſe venir ranger ſous le ioug de l'obeyſſance qu'ils venoient effleurer ce qui ſe practiquoit au Conſeil, pour en donner aduis aux ennemis, & s'eſt reſolu de ne les tenir dauãtage, auſſi eſtce aſſez pour eux d'eſtre enroollez au nõbre de ſes ſubiets, & non de s'inſinuer ſi auant dãs ſes affaires.

Toutesfois ce que le Roy a fait n'eſt pas venu par aucune rigueur ou inimitié qu'il eut contre eux, car il les affectionne entant que ſes ſubiects, mais la principale cauſe a eſté

pour s'oster du soupçon & de la deffiance, ou telles gens le pouuoient embarquer, s'il les eust tenu plus long temps pres de soy.

Sa Maiesté se remit en memoire le mauuais traictement que les habitans de la Rochelle auoient fait aux Peres de l'Oratoire, les exilans auec iniures & les dechaassans de leur ville, comme vne piece pernicieuse, à la faction qu'ils ont depuis meditée contre l'obeyssance des loix, mais pourtant ceste consideration ne l'a aucunement esmeu de faire ce qu'il a fait touchant les personnes susdites, & n'est porté d'aucune

indignation ny fascherie contre eux (ie laisse à part les rebelles & ceux qui se sont sousleuez impudamment contre la iustice de ses armes, car tels mutins meritent vne punition exemplaire comme ils emporteront en bref. Ie ne parle icy que de ceux qui ont suiuy le Roy iusques à present comme ses plus fidels seruiteurs & domestiques qui ne doiuent s'estomaquer en aucune façon de cecy, puisque c'est l'ordonnance & la volonté du Roy, & qu'il veut que cela soit absolument.

Le Roy defunct, que Dieu absolue, autant meur, prudent & retenu en ses actions, que

prompt, hardy & aduãtageux à entreprẽdre quelque chose de haut, auoit aussi des fidels & cõfidens subiets à qui il declaroit ses plus secrettes practiques: C'est ou vn Roy se doit reposer, quand le poix d'vne affaire le presse, ou la guerre l'agite dans l'enclos de son Royaume, C'est là où est la retraicte de ses boüillans desirs & où il peut auec asseurance attacher l'ancre de son espoir, mais depuis qu'vne fois il s'agist d'vne affaire importante ou les subiects du Roy de quelque condition qu'ils soient peuuent apporter du retardement, ou empescher en quelque maniere l'heureux

succez

ſuccez des negoces publics, & eſt tres-dangereux de ſe ſeruir de telles gens : Ie ne dis pas que ceux à qui le Roy a donné leur congé ne ſoient ſes fidels ſujects & ſes intimes ſeruiteurs, mais pour le fourment on trouue touſiours de liuraye, & ſous les roſes les plus belles ſont cachees des eſpines piquantes, pluſieurs bien ſouuent ſe pallient & empruntent le manteau de la feintiſe, pour couurir par ceſt exterieur les ſecrettes menées qu'ils veulent practiquer au dedans. Les hiſtoires tant anciennes que modernes, ne ſont pleines que d'exemples ſur ce ſubiet, on a veu pluſieurs

des ennemis meſmes ſe venir ranger ſous les drappeaux de l'aduerſe partie, pour taſcher à reculer ce qui ſe pratiqueroit de plus ſecret & en aduertir l'é-nemy.

C'eſt en quoy chacun doit admirer la grande prudence du Roy, qui deſia fait paroiſtre des effects d'vne meure & conſiderée vieilleſſe, veu que bien qu'il ſçache qu'entre ſes domeſtiques qui ſont de la pretenduë religion, qu'il n'y en ait pas vn qui ne ſoit tres-affectionné à ſon ſeruice (comme tous nous y sómes obligez par les loix, & diuines & humaines) toutesfois pour ſe deuelopper & deſ-

broüiller de tous les ſoupçons qui le pouroient inueſtir pour ce regard. Il en a congedié quelques vns pour vn temps ſeulement, (car il entend touſiours les maintenir en leurs premieres charges, offices & immunitez) ce qu'il en a fait, ce n'eſt que pendant qu'il fera la guerre aux rebelles, qu'il leur a voulu interdire ſa ſuitte, (auſſi n'eſt il pas raiſonnable qu'vn General & vn Chef d'armée ſe ſerue de ceux qui peuuent deſcourir ſes ſecrets à ſes ennemys, iamais on n'a veu prattiquer cela.

Le Roy entre ceux qu'il a voulu congedier, il a baillé le

passeport à ses seruiteurs & domestiques, leur promettant de les tenir tousiours au mesme rang qu'il les auoit tousiours tenu, mais au reste qu'il ne vouloit aucunement se seruir d'eux en ceste guerre, où la iuste demande de l'entrée de ses villes le portoit.

A ce commandement tous ceux qui estoient au Camp, sont sortis auec esperance toutesfois de retourner, & d'estre reintegrez en leur premiere charge, s'ils poursuiuent à se mettre au deuoir, où vn fidel subiet se doit mettre pour le respect de son souuerain.

Plusieurs de Paris qui estoiét

arriuez en ceſte ville de Nantes pour ſuyure le voyage de Sa Majeſté, s'en ſont retournez en leur ville, & meſme de ceux qui eſtoient les plus aduancéz dans les affaires.

C'eſt aſſez que Dieu preſide au Conſeil du Roy, c'eſt aſſez que le Ciel embraſſe ſon party, il n'eſt pas beſoin d'employer ceux qui peuuent tremper dans les meſmes guerres que les autres, contre qui on a leué les armes. Dieu iuſques icy a fauoriſé Sa Majeſté en toutes ſes entrepriſes, il l'a ſecondée en ſes intentions, il la conduira enfin triomphant & victorieux dans la Rochelle, & le ramenera en

ſon Louure couronné de lauriers verdoyans & chargé de conqueſtes & de palmes immortelles.

FIN.